



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Arabie saoudite

Question écrite n° 85566

Texte de la question

M. Bruno Le Maire appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation de M. Raif Badawi. En effet, ce dernier a été condamné le 7 mai 2014 par la justice saoudienne à une peine de dix ans de prison et mille coups de fouet. Cette affaire a suscité une vive émotion au sein de la communauté internationale et notamment en France. La France doit rester fidèle à ses valeurs humanistes dont la liberté d'opinion est un élément essentiel et a le devoir de les promouvoir à travers le monde. La Cour constitutionnelle d'Arabie saoudite a confirmé la peine de M. Raif Badawi, ne laissant présager qu'une intervention des autorités politiques saoudiennes pour mettre fin à ladite condamnation. Ainsi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si, loin de toute volonté d'ingérence, le Gouvernement entend intercéder auprès des autorités politiques saoudiennes en faveur de M. Raif Badawi afin d'annuler sa condamnation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Le Maire](#)

Circonscription : Eure (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85566

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5517

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)